LA FRANCE UNIE

avec



Jean-Pierre BRAINE

SUPPLEANT

André VANTOMME

MAJORITÉ PRESIDENTIELLE
POUR LA FRANCE UNIE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

Electeurs, Electrices,

Le 8 mai 1988, la France a largement renouvelé sa confiance à François MITTERRAND.

Le score obtenu dans notre circonscription (61 %) démontre qu'au delà des Partis, des Hommes et des Femmes républicains et démocrates, adhérent au contrat que le Président de la République a défini pour la France.

Très rapidement, en désignant Michel ROCARD Premier Ministre, le Président de la République a montré sa volonté d'ouverture. Devant le refus ou les hésitations de certaines personnalités politiques sollicitées, François MITTERRAND a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale.

Ces élections législatives anticipées sont le moyen de redonner aux Electeurs la possibilité d'aller vers une France plus solidaire, plus juste, **UNIE**. Ils confirmeront ainsi, à travers le choix du Député, l'esprit d'ouverture que veulent les Français, malgré certaine dirigeants de la classe politique.

En me présentant dans la circonscription de CLERMONT/CREIL, je souhaite amplifier l'adhésion au projet de la France unie.

Député de 1981 à 1986, avant le découpage tactique de l'ancien ministre de l'Intérieur, je connais la majeure partie de cette circonscription dans laquelle j'ai travaillé avec de nombreux Elus.

Je n'ignore pas les efforts qu'il reste à faire pour promouvoir cette région, sur le plan économique, de la formation, de l'environnement, de l'urbanisme, du réseau routier ...

Homme de terrain, ouvert à tous, avec mon suppléant, je travaillerai sans relâche au développement harmonieux de la 7ème circonscription.



Pour La France Unie

1. Elle donnera la priorité à la formation et à la recherche.
2. Elle modernisera l'économie dans le progrès social.
3. Elle assurera la solidarité et la cohésion sociale (revenu minimum).
4. Elle agira pour l'égalité des femmes et des hommes.
5. Elle travaillera à construire l'Europe.
6. Elle veillera sur notre environnement.
7. Elle multipliera les espaces de culture.
8. Elle garantira notre sécurité, encouragera le désarmement et agira pour la paix.
9. Elle aidera le développement du Tiers-Monde.
10. Elle refusera toutes les exclusions.

Elu, je m'engage à tout mettre en œuvre pour que ce contrat soit mené à terme.

VU LE CANDIDAT,

Votez
Jean-Pierre BRAINE

MAIRE - CONSEILLER GENERAL DE L'OISE

SUPPLEANT **André VANTOMME**

MAIRE - CONSEILLER GENERAL DE L'OISE

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

IMPRIM' SERVICE FITZ-JAMES